

COMPTE-RENDU DU CHS-CT DU 6 MAI 2020

En introduction, Mme GUICHANDUT nous a présenté la situation sanitaire du département des Pyrénées Atlantiques : 46 malades sont actuellement hospitalisés et 5 en réanimation.

A la date du 5 mai 2020, 25 personnes sont décédées du COVID 19 depuis le début de la pandémie.

LA SITUATION À LA DDFIP 64

La directrice nous a indiqué que 2 agents étaient suspectés COVID à la date du 5 mai 2020. Aucun agent de la DDFiP ne se trouvait en quatorzaine.

Concernant la situation des effectifs dans les services, la direction nous a communiqué les éléments suivants :

Pour la journée du 5 mai 2020 :

297 agents étaient présents physiquement dans les services, 105 étaient en télétravail et 376 en autorisation d'absence.

Le taux de présentiel est à 36 % en moyenne avec une pointe à 49 % dans les SIP.

345 litres de gel hydroalcoolique ont été livrés et continueront à être distribués dans les services. 33.000 gants ont été commandés ainsi que 120 litres d'alcool ménager.

La direction dispose d'un stock de masques chirurgicaux papier. Ils ont déjà été envoyés à la trésorerie de Bayonne Municipale (400 masques), Bayonne Centre Hospitalier (600 masques), Pau Centre Hospitalier (600 masques), Direction (110 masques).

Concernant le Plan de Reprise d'Activité (PRA) à la DDFiP 64, la directrice a bien précisé que les collègues jugés « vulnérables » par le Médecin de Prévention devront toujours rester soit en ASA soit en télétravail au moins jusqu'au 2 juin 2020.

Il en est de même pour les collègues en garde d'enfants en fonction de la réouverture des écoles.

Le PRA doit être progressif afin notamment de permettre aux chefs de services de mettre en place l'ensemble des mesures barrières nécessaires en prévision d'un retour plus important des agents.

PROPOSITIONS DE PROGRAMME

L'intersyndicale CGT-Solidaires-FO avait envoyé à Mme GUICHANDUT des propositions concrètes de programme d'achats qui pouvaient être pris en charge totalement ou partiellement par le budget du CHS CT (voir en fin de compte rendu).

La direction nous a apporté les réponses suivantes :

- sur l'achat de masques :

Le docteur NITU a indiqué que les masques FFP2 sont plus efficaces que les masques chirurgicaux ou les masques tissus mais sont beaucoup plus contraignants pour l'agent qui le porte.

De plus ces masques qui auraient pu servir aux collègues douaniers chargés de la surveillance ne peuvent être commandés puisqu'ils sont exclusivement réservés au personnel hospitalier.

Les représentants CGT ont pris acte de l'absence de marché public ouvert pour les agents des Finances s'agissant des masques réservés aux soignants. Ils ont toutefois rappelé aux directeurs des Douanes et directrice de la DDFiP leur obligation de résultat en ce qui concerne la santé et la sécurité de leurs agents.

Compte tenu de ces contraintes, les représentants du CHS-CT ont validé l'achat de 2 masques tissus dit « grand public » pour tous les agents :

- 1 masque tissu avec un taux de filtration garanti à 70 % réutilisable 80 fois
- 1 masque tissu avec un taux de filtration garanti à 95 % réutilisable 20 fois.

- sur l'acquisition de parois plexiglass

79 plaques PVC à poser (90 cm de large et 60 cm de haut) sur les box accueil ont été commandées par la direction locale.

Une première livraison de 41 plaques doit arriver le 15 mai.

Compte tenu des spécificités de chaque box, des plaques sur mesure seront également commandées.

En complément, des grandes plaques (1,50m à 2m de long) seront installées et vissées sur les banques d'accueil par les agents techniques.

Les représentants CGT ont demandé à la Directrice son positionnement sur l'accueil au public dès lors que des plexiglas allaient être installés. Mme GUICHANDUT a précisé que l'ouverture au public n'était pas d'actualité, mais qu'une réflexion sur la possibilité d'un accueil physique sur rendez-vous allait être conduite.

L'accueil en rez-de-chaussée serait privilégié. Des points d'accueil dans les étages respectant les consignes de sécurité pourraient également être mis en place.

Les représentants CGT ont demandé à la direction d'étudier également la possibilité d'installer des parois plexiglas à poser sur des bureaux. Une solution technique pourrait être possible mais elle présente l'inconvénient de réduire la surface du poste de travail.

Les représentants CGT cependant ont insisté sur la nécessité de recenser les besoins en ce sens.

L'ensemble de ces projets sera pris en charge par le budget départemental.

- sur l'achat d'ordinateurs portables ou de petites stations de bureaux :

La directrice nous a indiqué qu'aucun achat d'ordinateurs afin de permettre le télétravail ne pouvait être fait pour le moment à la DDFiP. En effet, la sécurisation informatique poserait un problème au niveau national, ce qui a été confirmé par l'inspecteur santé sécurité au travail.

Il semble donc difficile aujourd'hui de configurer de nouvelles connexions VPN nécessaires au télétravail. Ce n'est donc plus un problème de matériel mais un problème informatique qui pourrait

cependant se résoudre dans les prochains jours...dans ce cas la directrice se dit prête à revenir sur ce sujet.

La direction des Douanes ne semble pas connaître les mêmes problèmes que la DGFIP et le CHS-CT a validé la possibilité d'un cofinancement pour l'achat de 26 ordinateurs.

Sur le télétravail, les représentants CGT ont souhaité faire préciser que ce nouveau mode d'organisation du travail était bien spécifique à la période d'urgence sanitaire et n'avait pas vocation à être imposé ultérieurement aux agents qui ne le souhaiteraient pas.

Cela a bien été confirmé par la présidente du CHS CT.

- sur le nettoyage des locaux et la climatisation :

Concernant le marché avec la société APR, il n'y a pas de volume horaire défini, seule une obligation de résultat s'impose au prestataire.

La quotité de temps s'impose seulement sur les sites où APR n'intervient pas.

Les consignes continuent d'être diffusées notamment concernant la désinfection des points de contact.

Il est important de signaler toutes les difficultés ou défaillances liées au ménage des locaux.

La révision et le nettoyage des climatisations est en cours sur Pau et se fera sur Bayonne la semaine prochaine.

A ce stade, aucune directive n'interdit l'utilisation de la climatisation dans les services.

QUESTIONS DIVERSES

- La restauration collective :

La direction doit prendre contact la semaine prochaine avec les responsables des cantines administratives.

Un CDAS pourrait se tenir prochainement notamment pour participer à l'achat des matériaux nécessaires.

- Les pointages à partir du 11 mai :

Les agents peuvent continuer à se porter en mission dans SIRHIUS à partir du moment où ils se retrouvent empêchés de faire une journée complète (garde d'enfant sur une partie de la journée, difficultés de transport...).

Pour tous les autres agents le pointage redevient la règle.

- Des agents stagiaires devaient rejoindre nos services à partir du 18 mai. La formation prévue dans nos services semblait difficilement compatible avec le contexte sanitaire.

Suite aux interventions des élus nationaux CGT, l'arrivée des contrôleurs serait différée au 2 juin prochain. Les stagiaires C feront eux l'ensemble de leur formation à domicile en e-formation et rejoindront leur direction de 1ère affectation le 3 août.

Enfin, la formation des examens professionnels et des listes d'aptitudes de B en A est repoussée à septembre.

- Suite à la diffusion de la note DGFIP, une audioconférence sur les congés et RTT devrait se tenir prochainement.

SIÈGENT POUR LA CGT FINANCES

DDFiP 64 : Anne SEGUIER, Eric MANRY

DOUANES : Marie-Angèle COIGDARRIPPE, Laurent LONDAIZ



Madame la Présidente,

Suite au discours du Premier Ministre du 28 avril et compte-tenu du contexte sanitaire, l'intersyndicale Finances 64 souhaite soumettre à l'occasion de la réunion du CHS-CT du 6 mai 2020, les propositions de programme suivants :

- achats de masques et de gants pour les agents,**
- achats de lunettes de protection et blouses jetables pour contrôle camions, ou vérification marchandises,**
- acquisition de parois plexiglass (accueil du public / entre collègues en cas de bureau partagé / pour la restauration collective, sur les tables et entre les agents de restauration et les collègues),**
- cofinancement d'ordinateurs portables ou fixes afin de favoriser le déploiement du télétravail pour maintenir un taux de présentiel faible et permettre le travail de tous comme les personnes de santé fragile placées en ASA par le médecin de prévention ;**

Par ailleurs, aux termes de l'article R4224-18 du code du travail les locaux de travail doivent être régulièrement nettoyés et « le médecin de prévention et le CHSCT émettent un avis sur les mesures à prendre pour satisfaire à cette obligation. Compte-tenu du contexte sanitaire actuel les mesures d'entretien des locaux doivent être adaptées» (note du Secrétariat Général des Ministères Economiques et Financiers).

Afin de pouvoir émettre un avis les représentants en CHS-CT souhaitent la communication par site :

- de la fréquence de nettoyage (jour et/ou semaine),**
- et du nombre d'agents et d'heures consacrées à ces tâches.**

Nous souhaitons également avoir tous les documents utiles à la discussion du PRA à la DDFiP 64 précisant clairement les mesures sanitaires, les dotations ainsi que les mesures organisationnelles prévues dans l'ensemble des services.

L'intersyndicale CGT – Solidaires – FO Finances 64